

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

24-F-455

24-DD-0772	ARMENTIERES - Prés du Hem - Institution Saint Jude - Convention d'occupation temporaire
24-DD-0773	HOUPLIN - ANCOISNE - Jardin Mosaïc - Société Wallace Business - Convention d'occupation temporaire

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.